

# Les éléments armoriés de l'église Saint-Maurice à Lille

Gérard JANSSEN<sup>1</sup>

Contrairement aux églises Saint-André<sup>2</sup> et Sainte-Catherine<sup>3</sup>, l'église Saint-Maurice ne présente que très peu d'éléments armoriés.

À l'extérieur, au-dessus d'une fenêtre située près de la porte latérale gauche, nous pouvons voir, sculptés dans la pierre, le briquet de la Toison d'or et les bâtons noueux des ducs de Bourgogne, comtes de Flandre [voir illust. 3, p. 87].

À l'intérieur, contre le mur de façade, près du portail gauche, est placé un médaillon-portrait (en bronze ?) sur un monument « À la mémoire de M<sup>gr</sup> C. Dehaisnes, prélat de la maison de Sa Sainteté, V<sup>e</sup> recteur honoraire des facultés catholiques de Lille. Archiviste honoraire du département du Nord, Président de la Commission historique du même département. 1825-1897. » Un écu placé sur un cartouche : « Une charte déroulée avec sceau appendu ». L'écu est timbré d'un chapeau ecclésiastique avec six houppes de chaque côté. Sous l'écu, une devise sous deux plumes mises en sautoir. Ce monument est l'oeuvre d'Edgar Boutry [voir illust. 4, p. 87].

Dans le bras gauche du transept, chapelle où se trouve le monument à la mémoire de Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, dans le vitrail de l'Ecce homo, nous voyons quatre armoiries :

- « d'argent à trois tourteaux de gueules, au chef d'or chargé d'une aigle de sable » ; en fait, il faudrait : « Coupé, au 1 : d'or à l'aigle de sable, au 2 : d'argent à trois tourteaux de gueules ». Ce sont les armes d'Achille Ratti, le pape Pie XI (1922-1939) ;
- « de gueules à la fleur de lys d'argent », armes de la ville de Lille ;

---

1. Membre de la Commission historique du Nord      2. G. JANSSEN, « les éléments armoriés des vitraux de l'église Saint-André à Lille » ; fiche n° 5 de *Regards sur l'église Saint-André* établie par l'Association Saint André Vieux Lille.      3. G. JANSSEN, « La pierre tombale de Charles d'Appelteren », *bulletin* n° 19, 2007, Les Amis de l'église Sainte-Catherine ». « Armoiries des vitraux de l'église Sainte-Catherine de Lille et Les éléments armoriés de l'autel du Sacré-Coeur de l'église Sainte-Catherine de Lille », *bulletin* n° 20, 2008. A. MARSÝ, « Les blasons du choeur de l'église et leur histoire », *bulletin* n°s 12, 13-14, 2000, 2001 et 2002.

- « d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules », armes du comté de Flandre ;
- « écartelé, au 1 : d'azur à la statue de N. D. de la Treille d'argent, aux 2 et 3 : d'argent plain, au 4 : d'azur au livre ouvert d'or sur lequel sont les lettres majuscules alpha et omega de sable ; une croix du même, brochant sur l'écartelé, chargée en abîme d'un cœur enflammé et percé rayonnant d'or ». Ce sont les armes d'Achille Liénart, évêque de Lille en 1928, cardinal en 1930, décédé à Lille en 1973 [voir illust. 5, p. 88].

Dans la nef latérale gauche, après la chapelle du duc de Berry, en remontant vers l'autel, la deuxième verrière présente dans sa partie haute quatre écus tenus par des anges, de gauche à droite :

- « gironné d'or et d'azur avec un écusson en abîme de gueules chargé d'une fleur de lys d'argent ». Ce sont les armes prétendues — à tort — être les armoiries primitives des comtes de Flandre, mais chargées de la fleur de lys de la ville de Lille ;
- « de gueules à deux clés adossées d'or en sautoir », armes de la collégiale Saint-Pierre [voir illust. 6, p. 88] ;
- « d'or au lion de sable » (il devrait être armé et lampassé de gueules) armes du comté de Flandre ;
- « de gueules à la fleur de lys d'argent », armes de la ville de Lille [voir illust. 7, p. 88].

De plus, il y a reprise dans les marges, à droite et à gauche, de l'écu au gironné mais avec un tourteau de gueules au lieu de l'écusson en abîme.

Nous arrivons devant la chapelle de la Vierge, à l'extrémité de la nef latérale gauche. Quatre verrières portent la marque des donateurs, la famille Scrive<sup>4</sup>.

En bas du vitrail de la Visitation : « 7 avril 1821. Don de madame Georges Scrive-Lisnard »

Sur un listel encadrant un écu : « De gueules à deux chevrons d'argent », armes de la famille Lisnard ? « 7 avril 1921. Centenaire paroissial de la famille Scrive » [voir illust. 16, p. 92].

Sur un listel encadrant l'écu : « D'azur à la lettre majuscule S d'or entrelacée avec un chardon fleuri de trois fleurs au naturel » ; les Scrive prennent ici des armes parlantes avec ce chardon puisqu'ils sont cardeurs.

En bas du vitrail de la fuite en Égypte : « 8 août 1874-24 avril 1913, en souvenir de M. Antoine Scrive-Loyer » sur un listel encadrant un écu : « d'azur aux lettres

---

4. Ch. LESAGE, « L'hôtel Scrive à Lille », *bulletin LIV (2008-2009) de la Commission historique du Nord*, pp 275 à 317, avec annexe 3, pp 312-313 : Analyse des écus armoriés par G. Janssen.

majuscules S et L entrelacées avec un chardon à deux fleurs au naturel » [voir illust. 17, p. 93].

Le listel de la quatrième verrière ne porte aucune inscription mais entoure un écu : « de sinople à la fasce d'argent chargée de deux ancres de sable passées en sautoir, accompagnée de trois diamants d'argent taillés en losange ; au chef du même chargé d'un lion passant de gueules, armé et lampassé d'or ». Il s'agit des armes de la famille Briansiaux (le plus souvent la fasce des Briansiaux est « dentelée par le bas ») : Antoine Scrive était le fils de Jules-Émile, lequel était le fils de Jules-César Scrive et d'Émélie Briansiaux.

Dans cette même nef, sur un pilier face à la statue de saint Roch, est placé un monument « À la mémoire de Monseigneur Henri Virleux, archiprêtre, curé doyen de Saint-Maurice, président du Comité directeur des pèlerinages, chanoine d'honneur de Lille et de Limoges, membre de la commission d'art sacré, membre de la Commission historique du Nord, ses paroissiens, ses amis, les pèlerins de Lourdes reconnaissants » [voir illust. 18, p. 94 et 19, p. 94].

Le monument est dû à R. Coin, daté de 1938 ; le chanoine est représenté agenouillé devant la statue de la Vierge. Au-dessus : 1862-1937, dates de part et d'autre de ses armes « d'azur à un bourdon de pèlerin et une houlette d'argent passés en sautoir, accompagnés en chef des lettres SM, et en pointe d'une coquille, le tout du même ». L'écu est timbré d'un chapeau ecclésiastique à six houppes de chaque côté. Devise : *In viam pacis*.

Dans l'abside, après l'autel du Sacré-Coeur, la première verrière présente dans sa partie médiane deux armoiries, chacune dans un quadrilobe.

Celle du haut : « d'azur (mais semble ici d'argent) au pélican avec sa piété d'argent adossé à une croix de calvaire d'or ». L'écu timbré d'une couronne de marquis, (elle devrait être de duc). Une croix patriarcale est placée en pal derrière l'écu sous un chapeau ecclésiastique à quinze houppes de chaque côté. Il est indiqué : Monseigneur Régnier 1851. René-François Régnier, archevêque de Cambrai en 1850, cardinal en 1873, est décédé à Cambrai en 1881 [voir illust. 8, p. 89].

Celle du bas : « écartelé, aux 1 et 4 : d'azur au lion couronné d'or (nous devrions avoir le pied senestre posé sur un globe, le tout d'or), aux 2 et 3 : d'or à deux bandes de gueules (le champ devrait être d'argent) ». L'écu est timbré de la tiare et posé sur deux clés d'or passées en sautoir. Sur un listel, derrière l'écu, est inscrit : Pie IX. Il s'agit, en effet, des armes de Jean-Marie Mastai-Ferretti, pape Pie IX de 1846 à 1878 [voir illust. 9, p. 89].

La troisième verrière de l'abside montre, sur une console soutenant un saint évêque, un écu de corporation : « d'or aux outils : compas, équerre, marteau, scie, mis en sautoir, d'argent » [voir illust. 20, p. 95].

En dessous de cette verrière, un monument en marbre : « À la mémoire de Monseigneur Jules Lasne, prélat de la maison de Sa Sainteté, chanoine d'honneur du diocèse de Cambrai, archiprêtre curé doyen de Saint-Maurice à Lille pendant 34 ans, décédé le 17 octobre 1912 âgé de 89 ans, ses paroissiens reconnaissants » [voir illust. 21, p. 95]. Au-dessus de l'inscription, son buste dans un ovale, en dessous, ses armes : « d'hermine à la croix potencée de gueules chargée d'une houlette d'argent, un livre ouvert du même brochant, en abîme, sur le tout ». Devise : *Viam dei in veritate docet*.

La quatrième verrière de l'abside [voir illust. 10, p. 90], celle des canonniers de Lille, présente les armes de la ville : « de gueules à la fleur de lys d'argent » timbrées d'une couronne murale et celles de Philippe le Beau [voir illust. 12, p. 91] à qui sont attribuées, ici, les armes de l'Empire : « d'argent (ce devrait être d'or) à l'aigle éployée (c'est-à-dire bicéphale) de sable, diadémée d'or » ; le prince tient à la main les lettres patentes de 1497 sur lesquelles on voit encore le lys de la ville.

La neuvième verrière de l'abside, en symétrie de la première, montre, dans sa partie médiane, deux armoiries, chacune dans un quadrilobe.

Celle du haut : « de sable à l'arbre de vie de sinople le long du tronc duquel s'enroule un serpent d'azur, au chef parti, au 1 : d'argent à deux étoiles à cinq rais versées d'or, au 2 : de gueules à la croix alaisée d'or » (les étoiles devraient être d'azur sur or ; le 2 du parti est en réalité le franc-canton senestre des évêques barons de l'Empire). L'écu est timbré de la toque à trois plumes des barons accompagnée à dextre de la mitre et à senestre de la crosse tournée vers l'extérieur, le tout surmonté d'un chapeau de gueules (il devrait être de sinople) à dix houppes de chaque côté ; la croix de la Légion d'Honneur est appendue sous l'écu.

Il s'agit des armes de « Monseigneur Belmas 1802 ». Louis Belmas, évêque de Cambrai en 1802, y décédé en 1841 [voir illust. 14, p. 91].

Celle du bas : « d'argent à la nef au naturel sur une mer de sinople, accompagnée en chef à senestre d'une étoile à cinq rais d'argent rayonnante d'or ».

L'écu est timbré d'une couronne du Saint Empire sommée d'une croix patriarcale sous un chapeau de gueules à quinze houppes de chaque côté. La croix de la Légion d'Honneur est appendue à l'écu.

Il s'agit des armes de « Monseigneur Giraud 1842 ». Pierre Giraud, archevêque de Cambrai en 1841, y décédé en 1850 [voir illust. 15, p. 92].

Remarque : le chapeau est déjà ici de cardinal alors que la pourpre ne lui sera accordée qu'en 1847 ; il y aura également alors une modification des armes au niveau de l'étoile.

Sur un pilier de la nef latérale droite est placé un « Monument à la mémoire du million de morts de l'Empire britannique tombés dans la grande guerre 1914-1918 et qui, pour la plupart, reposent en France ». Ce monument est orné des armes du Royaume-Uni entourées de celles du Canada, de l'Australie, de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle Zélande et de New Foundland ( Terre-Neuve) [voir illust. 22, p. 96].

- Royaume-Uni : « écartelé, aux 1 et 4 : Angleterre, au 2 : Écosse, au 3 : Irlande » ;
- Canada : « tiercé en fasce, au 1 : parti, de gueules à trois léopards d'or (Angleterre) et d'or au lion de gueules enclos dans un double trescheur fleurdelisé et contre-fleurdelisé du même (Écosse), au 2 : parti, d'azur à la harpe d'or (Irlande) et d'azur à trois fleurs de lys d'or (France), au 3 : d'argent au rameau de trois feuilles d'érable de sinople » ;
- Australie : « parti de deux traits et coupé d'un, ce qui fait six quartiers : au 1 d'argent à la croix de gueules chargée de quatre étoiles à huit rais sur les branches et d'un léopard en abîme, au 2 : d'azur à cinq étoiles accompagnées en chef de la couronne impériale britannique, au 3 : d'argent à la croix de Malte chargée de la couronne, au 4 : d'or à l'épervier (ou aigle ?), le vol levé, au 5 : d'or au cygne contourné, au 6 : un lion passant de gueules ; l'écu avec une bordure d'hermine » ;
- Afrique du sud : « parti et coupé-ondé, ce qui fait quatre quartiers ; au 1 : de gueules à une femme appuyée sur un rocher tenant une ancre, au 2 : d'or à deux buffles chargeant, au 3 : d'or à un arbre fruité, au 4 : d'or à un chariot » ;
- Nouvelle-Zélande : « tiercé en pal, au 1 : coupé en A, d'azur à quatre étoiles d'or, en B, de gueules à une gerbe d'or, au 2 : trois vaisseaux, l'un sur l'autre, au 3 : coupé, en A de gueules au bélier de la Toison d'or, en B, d'azur à deux marteaux passés en sautoir » ;
- Terre-Neuve : « de gueules à une croix cantonnée aux 1 et 4 d'un léopard, et aux 2 et 3 d'un lion assis, le tout d'or ».

Dans le bras droit du transept (face au monument du duc de Berry), un vitrail, le martyr de saint Maurice, « Vœu des paroissiens reconnaissants, Lille juin 1943 » présente dans sa partie basse deux armoiries :

- « de gueules à la fleur de lys d'argent », armes de la ville [voir illust. 23, p. 96] ;
- « de gueules à la croix tréflée d'argent », symbole de l'Église ; cette croix est parfois non tréflée mais potencée, c'est le cas visible dans les boiseries de l'entrée de l'édifice [voir illust. 24, p. 97].

Sur les quatre piliers principaux à la croisée du transept ont été placées des plaques de métal doré rappelant des événements dont cette église fut le témoin, des armes y sont peintes mais certaines ont été altérées, c'est-à-dire que souvent ce qui devrait être rouge nous apparaît... noir !

Sur le pilier gauche le plus près de l'autel : « En souvenir de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Monseigneur Hector Raphaël Quilliet, évêque de Limoges, qui eut lieu en cette église le XIX mars MCMXIV ». Écu : « parti, au 1 : d'hermine au livre ouvert d'argent chargé des lettres de sable : *Lux vera Lux mu(n)di*, au 2 : de gueules (mais semble de sable) au cœur rayonnant d'or, enflammé de gueules et sommé d'une croisette d'or, posé sur une gloire du même ». Derrière l'écu, une crosse mise en pal et tournée à senestre. Devise : *In veritate et in corde perfecto* [voir illust. 25, p. 97].

Sur le second pilier gauche : « L'an mil neuf cent trente et un le onze février en cette église Son Excellence Monseigneur Henri Dutoit, évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer, reçut la consécration épiscopale des mains de son Éminence le cardinal Achille Liénart, évêque de Lille. *In memoriam*. Écu : « d'or à la croix ancrée de gueules, au chef d'hermine chargé d'un livre ouvert d'argent ». Derrière l'écu, crosse mise en pal et tournée à senestre. Devise : *Mihi Christus vivere* [voir illust. 26, p. 98].

Sur le pilier droit le plus près de l'autel : « En souvenir de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Monseigneur Charles Lecomte, évêque d'Amiens, qui eut lieu en cette église le XVII mai MCMXXI ». Écu : « d'azur à un agneau nimbé d'argent, la tête contournée, brochant sur une longue croix fleuronée du même au pied fiché, au franc-canton d'or à la clé de sable posée en pal, le panneton en haut, accompagnée de cinq quintefeuilles de gueules mises en orle ». Derrière l'écu, une crosse mise en pal et tournée à senestre. Devise : *In fide et lenitate* [voir illust. 27, p. 98].

Sur le second pilier droit : « Mémorial du Congrès eucharistique national de Lille IV juillet 1931 que présida S.E. le cardinal Liénart, légat de S.S. Pie XI, et du cinquantenaire des congrès eucharistiques internationaux dont le premier eut lieu à Lille et fut clôturé en cette église le XXX juin MDCCCLXXXI ». Deux écus :

- « coupé, au 1 : d'or à l'aigle de sable, au 2 : d'argent à trois tourteaux de gueules », armes de Pie XI [voir illust. 13, p. 91] ;

- « écartelé, au 1 : d'azur à la statue de N.D. de la Treille d'or (d'argent dans le vitrail de l'Ecce Homo), aux 2 et 3 : d'argent plain, au 4 : d'azur au livre ouvert d'or chargé des lettres majuscules alpha et omega de sable ; sur le tout : une croix de sable chargée d'un cœur rayonnant d'or et sommé d'une croisette du même », armes du cardinal Liénart [voir illust. 11, p. 90].

